

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Saint-Denis-de-Brompton maintient son taux de taxe parmi les plus bas de l'Estrie

Saint-Denis-de-Brompton, le 17 janvier 2022 – La Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton est fière de maintenir son taux de taxe foncière générale parmi les plus bas de l'Estrie, soit à 0,4409 \$ / 100 \$ d'évaluation. Compte tenu du dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière, le conseil a été en mesure de réduire le taux de taxe foncière générale de près de 7 sous par tranche de 100 \$ d'évaluation. Le nouveau rôle triennal fait varier à la hausse la valeur des maisons unifamiliales de 17,7 %, ce qui porte leur valeur moyenne à 419 262 \$ sur le territoire.

« Peu de municipalités peuvent offrir à leurs citoyens un taux de taxes aussi bas », allègue le maire Daniel Veilleux. La hausse du compte de taxes pour une résidence unifamiliale s'élèvera en moyenne à 3,95 %, un taux fixé sous l'IPC qui est de 4,7 % pour 2022. « Globalement, l'augmentation du compte de taxes représente moins de 95 \$ cette année, ce qui est loin derrière plusieurs municipalités des environs pour des propriétés de valeur comparable », insiste le premier magistrat. La bonne nouvelle a été applaudie par les élus lors de l'adoption du budget 2022, le 17 janvier, en assemblée extraordinaire.

Investissements malgré de nombreux défis

Parmi les faits saillants du budget totalisant 7,6 M \$, il faut noter les efforts des directeurs de tous les services pour minimiser l'impact des augmentations incompressibles. Une réorganisation à l'interne des postes cadres a même permis une économie de plus de 100 000 \$.

Saint-Denis-de-Brompton est heureuse d'investir en services directs à sa population, dont une somme de 1,03 M \$ est octroyée aux loisirs et à la culture, alors que 1,57 M \$ sont prévus au chapitre des transports, pour l'entretien d'infrastructures routières. La protection de l'environnement n'est pas en reste avec la création d'un nouveau poste d'inspecteur municipal à l'hygiène du milieu, qui verra notamment au suivi strict des installations septiques individuelles. « Soulignons que nous allons faire l'acquisition de deux VUS électriques en remplacement de trois camionnettes actuelles : un autre pas pour minimiser notre empreinte environnementale », précise le maire.

Par ailleurs, la Municipalité a entre autres eu la surprise de voir bondir de 60 000 \$ sa quote-part à la MRC du Val-Saint-François, représentant une hausse de 13 %, tout comme la facture pour les services de la Sûreté du Québec qui totalise 58 000 \$ de plus (hausse de 7 %). Autre fait notable, l'arrivée du passeport vaccinal qui a nécessité l'embauche de personnel pour sa validation à l'entrée de l'aréna. C'est sans oublier les mesures sanitaires restreignant la tenue d'activités et le nombre de participants, privant ainsi la municipalité de revenus importants.

Pour limiter l'impact des différentes augmentations, alors que tous les citoyens font face aux défis économiques occasionnés par la pandémie, les élus ont opté pour l'utilisation modérée des surplus, soit 210 000 \$. Le conseil a dû faire preuve de rigueur et d'ingéniosité pour maintenir l'augmentation moyenne sous la barre des 4 %.

Néanmoins, Saint-Denis-de-Brompton tient à continuer à répondre aux besoins de sa population en forte croissance. Parmi les priorités de son programme triennal d'immobilisations, on retrouve des investissements en infrastructures au parc Desjardins, dont le pavage de la piste BMX et du terrain de basketball, en plus de l'amélioration du module de jeux et d'un anneau multisports.

Enfin, concernant le plus gros projet de son histoire, soit la construction du réseau d'égout et d'aqueduc des secteurs du Petit lac Brompton et du lac Desmarais, l'année 2022 marquera le début des travaux par la réalisation des relevés topographiques et l'octroi du mandat d'ingénierie.

Le budget 2022 sera disponible dès demain sur le site Web de la Municipalité, tout comme le programme triennal d'immobilisations.

Budget en résumé :

Budget : 7,6 M \$

Affectation modérée du surplus : 210 000 \$

Hausse du compte de taxe moyen (maison unifamiliale) : 3,95 %

Impact sur un compte de taxe moyen (sans service) : 94,01 \$

Impact sur un compte moyen avec service d'aqueduc et d'égout : 80,12 \$

Hausse de la valeur des maisons unifamiliales : 17,7 %,

Valeur moyenne des résidences : 419 262 \$

Taux de taxe foncière générale : 0,4409 \$ / 100 \$

– 30 –

Source et demandes médias :

Maryse Mathieu

Directrice des communications

mmathieu@sddb.ca

c. 819 345-8134